

RESOLUTION SUR L'AFRIQUE DU SUD

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa quarante-troisième session ordinaire du 25 février au 4 mars 1986 à Addis Abéba, Ethiopie,

Rappelant la résolution adoptée par la 45ème session ordinaire du Comité de Coordination pour la Libération de l'Afrique (Doc.CM/1365 (XLI)),

Considérant que le deuxième prétendu discours décisif de P.W. Botha a été unanimement rejeté par le peuple de l'Afrique du Sud et par la Communauté internationale dans son ensemble d'autant plus qu'il visait à tromper l'opinion publique tout en sauvegardant les piliers de l'Apartheid,

Indigné par l'escalade du terrorisme du régime de Prétoria, notamment l'utilisation de l'armée, de la police et des escadrons de la mort dans les townships noirs africains où les massacres et les assassinats d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense sont devenus quotidiens,

Profondément préoccupé par la guerre d'agression non déclarée menée par l'Afrique du Sud raciste en vue de déstabiliser les Etats africains indépendants voisins,

Notant avec indignation le chantage persistant, la coercition et les menaces d'agression généralisée de Prétoria contre les Etats de l'Afrique Australe,

Réaffirmant sa conviction que le système d'Apartheid de l'Afrique du Sud constitue la source principale de conflit dans la sous-région et que cette politique inhumaine représente une menace pour la paix et la sécurité internationales,

Considérant que la lutte du peuple sud-africain sous toutes ses formes, y compris la lutte armée pour l'avènement d'une Société unie, non-raciste et démocratique, bénéficie du soutien total de l'OUA et des forces progressistes du Monde,

Convaincu que l'application immédiate des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud peut contribuer à éviter une explosion raciale dans la région,

Notant avec satisfaction les succès enregistrés par le peuple opprimé d'Afrique du Sud dans son action populaire pour rendre le pays ingouvernable et l'Apartheid inopérant,

Encouragé par la vive réaction de la Communauté internationale contre l'Apartheid et par le consensus en faveur des sanctions contre l'Afrique du Sud raciste,

Notant avec préoccupation la collaboration continue de certains pays occidentaux avec le régime de Prétoria,

Préoccupé par le fait que cette collaboration et la politique de l'Administration Keaton de soi-disant engagement constructif ont servi à renforcer l'intransigeance du régime de Prétoria et l'ont encouragé à commettre des actes de terrorisme plus cyniques en Afrique du Sud et d'agression dans les Etats voisins,

CM/Res. 1019

Préoccupé en outre par le fait que la récente décision prise par certains banquiers sur la dette internationale de Prétoria est un acte hostile contre les opprimés de l'Afrique du Sud et lance un grand défi aux gouvernements et aux peuples du monde qui se sont engagés à éliminer rapidement le gouvernement minoritaire raciste dans ce pays,

1. CONDAMNE avec véhémence le régime de Prétoria pour les actes injustifiés de génocide perpétrés contre la population noire d'Afrique du Sud ;
2. LOUE l'ANC pour avoir intensifié sa lutte armée et tous les groupes de résistance ainsi que les peuples opprimés pour avoir répondu à l'appel de l'ANC visant à rendre l'Afrique du Sud raciste ingouvernable et le système d'Apartheid impraticable ;
3. LANCE un appel à tous les gouvernements pour qu'ils mettent en oeuvre les résolutions du Conseil de Sécurité déjà adoptées pour les sanctions volontaires et les exhorte à prendre une position commune en vue de l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre le régime d'Apartheid d'Afrique du Sud ;
4. LANCE un appel à tous les peuples du monde en particulier ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la République Fédérale d'Allemagne pour qu'ils exercent le maximum de pression possible sur leurs gouvernements respectifs en vue de l'imposition de sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud ;
5. FELICITE les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les personnes qui sont à la base de la mobilisation croissante de l'opinion en faveur des sanctions contre l'Afrique du Sud et leur demande d'oeuvrer au boycottage par les "populations" du régime de l'Afrique du Sud et de prendre d'autres mesures efficaces notamment le refus d'assurer le service technique des navires à destination et en provenance de l'Afrique du Sud ;
6. CONDAMNE fermement la décision prise par certains banquiers d'aider le régime de Prétoria en rééchelonnant sa dette internationale, et leur demande de revoir leur position, de saisir les avoirs de l'Afrique du Sud à l'étranger ;
7. LANCE un appel à tous les gouvernements, organisations non gouvernementales, Mouvements et personnes anti-Apartheid pour qu'ils contribuent activement à la réussite de la prochaine Conférence Mondiale sur les Sanctions contre l'Afrique du Sud ;
8. DEMANDE au Secrétaire Général de continuer à suivre les développements de la situation en Afrique du Sud et d'en faire rapport à la Quarante-quatrième Session Ordinaire du Conseil des Ministres.